



UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente-deuxième session ordinaire
Genève, 28 octobre 1998

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITE TECHNIQUE
ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES**

établi par le Bureau de l'Union

COMITÉ TECHNIQUE

1. Le Comité technique (ci-après dénommé "comité") a tenu sa trente-quatrième session à Genève du 30 mars au 1^{er} avril 1998. Le compte rendu détaillé de cette session a été publié sous la cote TC/34/10 Prov.
2. On trouvera ci-après un exposé des principaux résultats de la session :
 - a) Le comité a pris note des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a approuvé les programmes de ces groupes pour l'année à venir.
 - b) Il s'est employé à répondre aux diverses questions que les groupes de travail techniques lui ont soumises et qui figurent dans le document TC/34/3.
 - c) Au cours de la session, le comité a adopté les principes directeurs d'examen ci-après, après avoir approuvé les modifications proposées verbalement par le comité de rédaction :

- TG/75/5(proj.) : Cornsalad/Mâche/Feldsalat/Hierba de los canónigos
- TG/80/5(proj.) : Soya Bean/Soja/Sojabohne/Soja, Soya
- TG/158/2(proj.) : Bouvardia/Bouvardia/Bouvardia/Bouvardia
- TG/159/2(proj.) : Loquat/Néflier du Japon/Japanische Mispel, Loquat/Níspero
- TG/160/2(proj.) : Mume (Japanese Apricot)/Abricotier japonais/Japanische Aprikose/
Albaricoquero japonais
- TG/161/2(proj.) : Welsh Onion, Japanese Bunching Onion/Ciboule/Winterzwiebel/
Cebolleta

d) Il a approuvé une version révisée du document relatif à l'examen de l'homogénéité des espèces autogames et des espèces à multiplication végétative (voir document TC/34/5, qui remplace le document TWC/11/16).

e) Il a confirmé l'application des analyses COYD et COYU exposées dans le document TC/33/7 à toutes les espèces allogames.

f) Il a pris note du projet de révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen (TG/1/2) présenté par le comité de rédaction et les présidents des groupes de travail techniques.

g) Il a approuvé la définition ci-après de la plante hors-type : "Est considérée comme hors-type toute plante qui peut être nettement distinguée de la variété dans l'expression d'un caractère de la plante tout entière ou d'une partie de celle-ci, utilisé pour l'examen de la distinction, compte tenu de l'espèce à laquelle elle appartient." Il a également adopté la phrase suivante : "Les plantes très différentes de celles de la variété pourront ne pas être prises en considération pour autant que leur nombre ne gêne pas l'examen."

h) Il a longuement débattu de la façon de procéder au tri préalable des variétés avant la réalisation des essais en plein champ ou en serre et a demandé à tous les groupes de travail techniques de réexaminer cette question sur la base d'exemples concrets (pâturin, rosier, pêcher, etc.)

i) Il a noté que le mandat de président de M. Joël Guiard (France) arrivera à échéance à l'expiration de la prochaine session ordinaire du conseil au mois d'octobre de cette année. Il a proposé au conseil d'élire respectivement Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud) et M. Raimundo Lavignolle (Argentine) à la présidence et à la vice-présidence du comité.

j) Il a noté que M. Aubrey Bould (Royaume-Uni) prendra sa retraite à la fin du mois de juin de cette année. Le TWA n'ayant formulé aucune proposition quant à l'élection d'un nouveau président, le comité a décidé que le TWA présentera directement au conseil une proposition concernant l'élection d'un nouveau président.

k) Il a noté qu'en octobre 1997, le conseil a prolongé le mandat de président de M. Joël Guiard (France) jusqu'à la fin de la prochaine session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT). Il a également noté qu'il était prévu, au cours de cette session, de décider si les débats devaient se poursuivre dans le cadre du BMT ou s'il conviendrait qu'ils aient lieu dans le cadre du comité, auquel cas le groupe de travail ne devrait plus tenir de réunions.

Programme de la trente-cinquième session du comité

3. Le comité technique tiendra sa trente-cinquième session à Genève, en mars ou avril 1999, soit dans la semaine précédant les sessions du Comité consultatif ou du Comité administratif et juridique, soit la même semaine. Il est prévu que les points ci-après seront examinés lors de la session : rapports sur l'état d'avancement des travaux et questions présentés par les groupes de travail techniques; révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen, méthodes, techniques et matériel nouveaux pour l'examen des variétés. En outre, le comité prendra des décisions sur les principes directeurs d'examen que les groupes de travail techniques lui soumettront pour adoption.

RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES, Y COMPRIS LE BMTRapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)

4. Depuis la dernière session ordinaire du conseil, le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles s'est réuni à deux reprises, sous la présidence de M. A. Bould (Royaume-Uni).

5. Il a tenu sa vingt-sixième session à Montevideo (Uruguay) du 10 au 14 novembre 1997. Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWA/26/11, le TWA a achevé ses travaux sur le projet de principes directeurs d'examen du soja (révision) en vue de le soumettre au comité pour adoption. Il a aussi achevé ses travaux sur les projets de principes directeurs d'examen du seigle (révision), du trèfle souterrain et du tournesol (révision) en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Toutefois, les principes directeurs d'examen du tournesol nécessiteront au préalable quelques modifications supplémentaires de la part du sous-groupe. Le groupe de travail a en outre procédé à l'examen (qu'il devra poursuivre lors de sa prochaine session) des projets de principes directeurs d'examen de la fève, de la féverole, du brome, du cotonnier (révision), du pavot, du chou-navet et du tabac. Le groupe de travail a par ailleurs abordé ou repris l'examen des questions suivantes :

a) Il s'est félicité des progrès récents accomplis dans l'élaboration d'une base de données informatisée centrale de l'UPOV sur disque compact ROM et de sa mise à jour bimestrielle. Le Bureau de l'UPOV a réalisé une démonstration et a demandé à tous les experts d'étudier ce disque et de formuler des observations susceptibles d'en améliorer l'utilisation en relation avec les plantes agricoles.

b) Il a de nouveau proposé que les documents de l'UPOV soient disponibles sous forme électronique. Il a noté que tous les principes directeurs d'examen seront disponibles sous forme électronique vers la fin de 1997, mais a souligné que d'autres documents importants devraient aussi être accessibles sur l'Internet ou sur disque compact ROM.

c) Il a pris note de l'achèvement ou de l'amélioration des derniers documents sur l'analyse pluriannuelle de la distinction (analyse COYD) et l'analyse pluriannuelle de l'homogénéité (analyse COYU). Il a convenu que ces analyses ne sont en principe destinées

qu'aux espèces allogames, mais que rien n'empêche de les appliquer également aux plantes autogames si toutes les autres conditions sont réunies. De même, rien n'empêche, si toutes les autres conditions sont réunies, d'appliquer aux cultures allogames le document TWC/11/16, établi en principe pour les cultures autogames.

d) Il a de nouveau examiné la définition de la plante hors-type proposée au comité par les groupes de travail techniques sur les plantes fruitières (TWF) et sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO), et a proposé une définition différente plus conforme au texte de la convention. Il a aussi précisé que, bien qu'étant des plantes hors-type, les mélanges ne seront pas considérés comme tels aux fins de l'examen de l'homogénéité.

e) Il a pris note de l'élaboration, par l'expert de l'Afrique du Sud, d'un document sur l'harmonisation des termes techniques utilisés dans les principes directeurs d'examen et l'indication des niveaux d'expression des caractères (TWF/28/7), qui permettent de mieux comprendre les diverses situations existantes et ainsi d'éviter des formulations différentes pour décrire des situations analogues. Il devra toutefois étudier le document de façon plus approfondie.

f) Il a étudié la possibilité d'utiliser, pour le tri préalable des variétés en vue de la réalisation des essais en culture, des caractères ou d'autres indications ne figurant pas dans les principes directeurs d'examen. Il poursuivra l'examen de cette question pendant sa prochaine session.

g) Il a étudié la possibilité d'utiliser l'électrophorèse pour l'examen DHS des plantes allogames et a finalement créé un sous-groupe spécial pour poursuivre l'examen de cette question. De nombreux experts, dont tous ceux des obtenteurs, se sont déclarés radicalement opposés à une telle utilisation.

h) Il a débattu et débattera de nouveau de certains problèmes relatifs au colza, qu'il présentera au Comité technique et au Comité administratif et juridique (problèmes concernant l'examen de l'homogénéité, l'hétérogénéité de la stérilité mâle, les différences de degré de la stérilité mâle).

i) Il a convenu de faire figurer dans tous les questionnaires techniques le texte type relatif aux variétés génétiquement modifiées.

j) Il a demandé au Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) de diviser les principes directeurs d'examen de la fève et de la féverole en principes directeurs d'examen distincts et a fait des observations sur plusieurs autres principes directeurs d'examen élaborés par le TWV mais qui intéressent aussi le TWA.

6. Le TWA a tenu sa vingt-septième session à Angers (France) du 23 au 26 juin 1998. Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWA/27/27, le TWA a achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du seigle en vue de les soumettre au comité pour adoption, ainsi que ses travaux sur les principes directeurs d'examen du tournesol en vue de les présenter aux organisations professionnelles pour observations. Il a également examiné quelques questions que le Comité technique avait laissées de côté à propos des principes directeurs d'examen du soja. Le groupe de travail a par ailleurs abordé ou repris l'examen des questions suivantes :

a) Il a pris note de l'adoption du document TC/34/5 contenant une version révisée du document relatif à l'examen de l'homogénéité des espèces autogames et des espèces à multiplication végétative.

b) Il a pris note de la nouvelle définition des plantes hors-type.

c) Il a noté qu'une version utilisable sous Windows du programme DUST destiné à l'examen DHS serait disponible à la fin de l'année et qu'elle contribuerait à l'harmonisation des examens.

d) Il s'est félicité de la mise à jour sur l'Internet, par des experts du Royaume-Uni, de plusieurs documents sur les travaux du TWC, notamment la liste des adresses de messagerie électronique de tous les experts participant aux travaux de l'UPOV.

e) Il a débattu et débattera de nouveau de certains problèmes liés aux différents systèmes de stérilité mâle du colza.

f) Il a débattu et débattera de nouveau, en vue d'en établir la liste, des principes de base applicables au tri préalable des variétés aux fins de l'examen DHS.

g) Il a débattu et débattera de nouveau de l'utilisation, pour l'examen DHS, de l'électrophorèse ou d'autres méthodes de détermination, ainsi que de l'ensemble de la procédure d'octroi de la protection.

7. Avec l'accord du Comité technique, il a proposé directement au conseil d'élire Mme Françoise Blouet (France) à la présidence du TWA à la place de M. Aubrey Bould (Royaume-Uni), qui a quitté son service national pour prendre sa retraite, mettant ainsi un terme à son mandat de président du TWA.

8. Le TWA tiendra sa vingt-huitième session à Ottawa (Canada) du 22 au 25 juin 1999. Au cours de cette session, il prévoit d'achever ses travaux sur les principes directeurs d'examen du tournesol (révision) en vue de les soumettre au comité pour adoption, et d'aborder ou de reprendre l'étude des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du cotonnier (révision), du brome, de la féverole (révision), du radis chinois, de la chicorée à café, du lotier, du riz (révision), du trèfle souterrain, de la canne à sucre, du tabac, du navet, de la navette (révision), de la moutarde blanche, du dactyle (révision) et de la fétuque des prés ou fétuque élevée (révision). Il devrait en outre examiner les questions suivantes : tri préalable des variétés; application de l'électrophorèse ou d'autres méthodes de détermination à l'examen DHS; critères de l'homogénéité dans les caractères mesurés des différentes catégories de variétés; systèmes de stérilité mâle du colza; propositions de directives pour l'établissement des futurs principes directeurs d'examen.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)

9. Le groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur a tenu sa seizième session à Melle (Belgique) du 16 au 19 juin 1998, sous la présidence de M. J. Law (Royaume-Uni). Le compte rendu détaillé de la session a été publié sous la cote TWC/16/14. Les principaux éléments qui en ressortent sont les suivants :

a) Le TWC a formulé des propositions en vue de la révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen.

b) Il a pris note de l'adoption du document TC/34/5 relatif à l'examen de l'homogénéité des espèces allogames et des espèces à multiplication végétative.

c) Il a pris note des progrès accomplis en ce qui concerne le disque compact ROM de l'UPOV, mais il a insisté sur le fait que le code UPOV des espèces est attendu avec impatience et qu'il faudrait que le disque compact ROM puisse être utilisé en réseau.

d) Il a pris note de plusieurs études sur l'application de l'analyse d'images à l'observation des caractères.

e) Il a pris note d'une étude sur la comparaison des variétés proches fondée sur la morphologie, la généalogie et les méthodes moléculaires et a proposé qu'elle soit présentée au BMT.

f) Il a pris note d'une étude sur l'application des marqueurs AFLP au tri préalable des variétés de ray-grass et a également proposé qu'elle soit présentée au BMT.

g) Il a pris note de plusieurs études sur l'application de l'analyse COY, sur lesquelles il sera plus simplement informé au cours de sa prochaine session; il a insisté sur le fait que les 20 degrés de liberté retenus aux fins de l'analyse COY ne constituaient pas un chiffre contraignant.

h) Il a expliqué que l'analyse COYD devrait être utilisée aussi pour les variétés autogames si les experts ont besoin d'une méthode permettant de traiter des mesures portant sur plus d'une année.

i) Il a noté la mise à jour par des experts du Royaume-Uni, sur le site Internet <http://www.bioss.sari.ac.uk/links/upov>, des informations relatives aux systèmes de gestion des bases de données utilisées par les États membres de l'UPOV, aux logiciels échangeables, aux adresses de messagerie électronique des experts de l'UPOV et aux documents établis par le TWC.

j) Il a noté que la version du programme DUST utilisable sous Windows mise au point par des experts du Royaume-Uni sera disponible à la fin de l'année; il a invité les États à utiliser ce logiciel disponible gratuitement et qui devrait faciliter l'harmonisation entre les États membres.

k) Il a noté que les experts du Royaume-Uni allaient établir un “panneau d’affichage” pour les questions techniques concernant les variétés et les semences en vue de l’échange d’informations techniques et de discussions en ligne sur des questions particulières entre les membres inscrits.

10. Le TWC tiendra sa dix-septième session à Helsinki (Finlande) du 29 juin au 2 juillet 1999. Au cours de cette session, il prévoit d’aborder ou de reprendre l’étude des questions suivantes : bases de données UPOV-ROM sur les variétés végétales; révision de l’introduction générale aux principes directeurs d’examen; série d’analyses pour données électrophorétiques; analyse d’images; méthodes permettant de sélectionner les variétés de référence; méthodes fondées sur des seuils; évaluation critique des hypothèses sous-tendant l’analyse COYD; traitement des caractères observés visuellement; questions découlant de la cinquième session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT); examen du nombre de blocs incomplets pour l’examen de la distinction dans le cadre du DHS; exemples d’utilisation de blocs incomplets pour l’examen du haricot; questionnaire sur les essais VCU et le stockage de données; télécommunications, logiciels échangeables et adresses; évolutions dans le domaine du World Wide Web; utilisation du programme d’ordinateur DUSTW pour l’examen DHS; liste des documents statistiques établis par le TWC; liste des documents statistiques contenant des recommandations ou des méthodes pouvant intéresser les groupes de travail techniques.

Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)

11. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa vingt-huitième session à Wageningen (Pays-Bas) du 8 au 12 septembre 1997, sous la présidence de M. Chris Barneby (Nouvelle-Zélande). Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWF/28/10, le TWF a achevé ses travaux sur les principes directeurs d’examen de l’abricotier japonais et du néflier en vue de les soumettre au comité pour adoption définitive. Il a aussi achevé ses travaux sur les principes directeurs d’examen des porte-greffes de pommier, de la vigne et des porte-greffes de poirier en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Il a également abordé ou repris l’étude des documents de travail sur les principes directeurs d’examen des agrumes (révision) et de l’actinidia. Le TWF a par ailleurs abordé ou repris l’examen des questions suivantes :

a) Il s’est félicité des progrès récents accomplis dans l’élaboration d’une base de données informatisée centrale de l’UPOV sur disque compact ROM et de sa mise à jour bimestrielle. Le Bureau de l’UPOV a réalisé une démonstration et a demandé à tous les experts d’étudier ce disque et de faire part de leurs observations pour en améliorer l’utilisation dans le domaine des plantes fruitières.

b) Il a de nouveau proposé que les documents de l’UPOV soient disponibles sous forme électronique. Il a noté que tous les principes directeurs d’examen seront disponibles sous forme électronique vers la fin de 1997, mais a souligné que d’autres documents importants devraient aussi être accessibles sur l’Internet ou sur disque compact ROM. Tant que l’UPOV n’aura pas pris de décision définitive sur la politique à suivre, les documents devraient être mis à disposition sous forme électronique sur demande.

c) Il a de nouveau examiné la définition de la plante hors-type proposée au comité par le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) et a approuvé cette définition, à l'exception de la dernière phrase, qu'il a proposé de modifier de façon à préciser que les mélanges ne constituent pas des plantes hors-type au sens strict mais que, aux fins de l'examen de l'homogénéité, ils devraient être considérés comme tels.

d) Il a convenu que les nouvelles méthodes non encore utilisées pour l'examen de la distinction ne devraient pas être employées pour le tri des variétés en vue de la réalisation des essais, à moins qu'il n'existe une étroite corrélation entre certains résultats (par exemple, des bandes dans le cas de l'électrophorèse) et un caractère morphologique ou physiologique utilisé dans les principes directeurs d'examen.

e) Il a félicité l'expert de l'Afrique du Sud, auteur d'un document sur l'harmonisation des termes techniques utilisés dans les principes directeurs d'examen et pour l'indication des niveaux d'expression des caractères (TWF/28/7), qui permet de comprendre plus facilement les diverses situations existantes et ainsi d'éviter des formulations différentes pour décrire des situations analogues.

f) Il a longuement débattu de la possibilité d'établir des principes directeurs d'examen distincts pour les variétés fruitières et pour les porte-greffes et a finalement opté pour une solution espèce par espèce. Il a convenu d'élaborer des principes directeurs d'examen distincts pour les porte-greffes de pommier et de *Pyrus*.

g) Il a examiné plusieurs solutions possibles face aux problèmes rencontrés dans l'examen de la précocité du pommier.

h) Il a pris note des débats qui ont eu lieu dans le cadre du TWC, du TWO et du BMT et a fait part en particulier de son intérêt pour la révision du document sur les normes de population et l'homogénéité. Il est arrivé à la conclusion que l'analyse d'images offre actuellement des possibilités supérieures aux techniques "nouvelles"; il suivra donc les débats sur cette question au sein du TWO.

i) Il a pris note avec intérêt d'un rapport sur l'instabilité des variétés multipliées par voie végétative.

12. Le TWF tiendra sa vingt-neuvième session à Caloundra (Queensland, Australie) du 9 au 14 novembre 1998. Pendant cette session, il prévoit d'achever ses travaux sur les principes directeurs d'examen des porte-greffes de pommier, de la vigne (révision), du noyer (révision) et des porte-greffes de *Pyrus* en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il envisage par ailleurs d'aborder ou de reprendre l'étude des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen des agrumes (révision), du prunier européen (révision), de l'actinidia (révision), du poirier (révision), du *Prunus* porte-greffes et des porte-greffes de noyer. Comme le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO), il a convenu d'attendre que les projets de principes directeurs d'examen aient atteint un stade d'élaboration plus avancé avant de les soumettre à discussion pendant sa session. À cet effet, il a institué un système spécial de "sous-groupe par correspondance" donnant la liste des experts intéressés par les espèces, ceux-ci étant invités à faire parvenir leurs observations sur le dernier projet à un "expert principal", qui s'assurera que seuls des projets pratiquement définitifs seront présentés lors de la session. Le groupe de travail compte en outre examiner les questions suivantes : rapport mis à jour du Groupe de travail technique sur les systèmes

d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) relatif à l'examen de l'homogénéité; méthodes, techniques et matériel nouveaux pour l'examen des variétés; examen des variétés de porte-greffe; normalisation des principes directeurs d'examen.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)

13. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers a tenu sa trentième session à Svendborg (Danemark) du 1^{er} au 5 septembre 1997, sous la présidence de M. Joost Barendrecht. Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWO/30/12, le TWO a achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du bouvardia en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il a également achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du cymbidium, du limonium et du *Ficus benjamina* en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations, et a abordé ou repris l'étude des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du chrysanthème et du zantedeschia. Il a par ailleurs débattu d'un certain nombre de points :

a) Il a de nouveau étudié en détail l'utilisation de l'analyse d'images dans l'examen DHS des plantes ornementales. Il s'est intéressé principalement à l'utilisation de cette technique pour accélérer la mesure des caractères existants, stocker les données et les utiliser aux fins de la sélection des variétés proches et stocker des photographies sous forme numérique. Le sous-groupe spécial d'experts sur l'analyse d'images poursuivra le travail de recherche qu'il a entrepris au sujet des tests d'étalonnage des stations d'essai sur le rosier et se réunira de nouveau à la fin de 1998.

b) Il s'est félicité des progrès récents accomplis dans l'élaboration d'une base de données informatisée centrale de l'UPOV et de sa mise à jour bimestrielle. Il a assisté à une démonstration de la base de données faite par le Bureau de l'UPOV et a demandé à tous les experts d'étudier le disque et de faire des observations visant à en améliorer l'utilisation dans le domaine des plantes ornementales. Il a proposé d'abandonner l'échange de listes de variétés examinées, étant donné que cette information est disponible sur le disque UPOV-ROM. À cet effet, il conviendrait que les experts techniques aient plus facilement accès à ce disque au niveau national, et un plus grand nombre d'exemplaires devraient être distribués à chaque État membre si cela est nécessaire.

c) Il a de nouveau proposé que les documents de l'UPOV soient disponibles sous forme électronique. Il a noté que tous les principes directeurs d'examen seront disponibles sous forme électronique vers la fin de 1997, mais a souligné que d'autres documents importants devraient aussi être accessibles sur l'Internet ou sur disque compact ROM. Tant que l'UPOV n'aura pas pris de décision définitive sur la politique à suivre, les documents devraient être disponibles sous forme électronique sur demande.

d) Il a proposé cette définition modifiée de la plante hors-type : "Est considérée comme hors-type toute plante qui, dans l'expression d'un caractère de la plante tout entière ou d'une partie de celle-ci, présente une différence par rapport à la variété proprement dite, compte tenu de l'espèce à laquelle elle appartient. Un mélange est considéré comme étant une plante hors-type."

e) Il a convenu que les nouvelles méthodes non encore utilisées pour l'examen de la distinction ne doivent pas être employées pour le tri des variétés en vue de la réalisation des essais à moins qu'il n'existe une étroite corrélation entre certains résultats (par exemple, des bandes dans le cas de l'électrophorèse) et un caractère morphologique ou physiologique utilisé dans les principes directeurs d'examen.

f) Il a félicité l'expert de l'Afrique du Sud, auteur d'un document sur l'harmonisation des termes techniques utilisés dans les principes directeurs d'examen et pour l'indication des niveaux d'expression des caractères (TWF/28/7), qui permet de comprendre plus facilement les diverses situations existantes et ainsi d'éviter des formulations différentes pour décrire des situations analogues.

g) Il a étudié une fois de plus la question des variétés ornementales reproduites par voie sexuée et a étudié les essais comparatifs de nouvelles variétés organisés par des obtenteurs de certains pays européens. Il a toutefois estimé qu'il existe actuellement peu de possibilités de rapprochement entre les essais comparatifs des obtenteurs et l'examen DHS pour la protection des variétés végétales compte tenu de leurs finalités radicalement différentes.

h) Il a examiné le problème que pose l'évaluation d'une homogénéité acceptable pour les variétés reproduites par semences dans des espèces dont les variétés ont été jusqu'à présent multipliées par voie végétative, dès lors qu'il n'existe aucune variété reproduite par voie sexuée qui puisse servir de point de départ.

i) Il a examiné le problème relatif à la première demande déposée pour une variété d'une espèce nouvelle et a traité de la difficulté d'obtenir des informations sur d'autres matériels végétaux ou variétés de cette espèce ainsi que sur leur vente, en vue de décider si cette variété peut être considérée comme nouvelle et distincte; un échange d'informations a eu lieu sur la procédure adoptée par divers pays à cet égard. Il n'a pas pu définir quel "degré de sélection" était nécessaire pour que le matériel végétal sélectionné dans la nature ou sur un marché local puisse être protégé.

j) Il élaborera un document à l'intention du comité sur la question de savoir si l'incorporation d'un vecteur dans une autre variété par greffe aboutirait à une nouvelle variété, en prenant comme illustration un cas ancien concernant le pélargonium et un cas nouveau concernant l'euphorbia.

k) Il a convenu que, dans tous les questionnaires techniques, il devrait être demandé si la variété proposée est une variété génétiquement modifiée; la question devra être libellée dans des termes aussi généraux que ceux approuvés pour les principes directeurs d'examen du colza.

14. Le TWO tiendra sa trente et unième session à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 16 au 21 novembre 1998. Au cours de cette session, il prévoit d'achever ses travaux sur les principes directeurs d'examen du cymbidium, du limonium et de *Ficus benjamina* en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il abordera ou reprendra l'étude des principes directeurs d'examen du chrysanthème (révision), du cyprès, du chamelaucium, du guzmania, de l'hippeastrum, de l'iris, de l'anigozanthos, de la lavande, du laurier rose, du pommier ornemental (révision), du pentas, du pétunia, de l'hévée, du tagète, du thym, de

l'osteospermum, du poinsettia (révision), du gerbera (révision) et de l'eustomia. Compte tenu de la longue liste d'espèces pour lesquelles il est prévu d'élaborer des principes directeurs d'examen, il a mis au point un système spécial de "sous-groupe par correspondance" dans le cadre duquel les experts intéressés par les espèces sont inscrits sur une liste et priés d'envoyer leurs observations sur le projet le plus récent à un "expert principal", qui s'assurera que seuls les projets pratiquement définitifs seront soumis au cours de la session. Le TWO compte aussi examiner les questions suivantes : analyse d'images; examen des variétés d'espèces ornementales reproduites par voie sexuée; cas spéciaux dans des espèces nouvelles; harmonisation des principes directeurs d'examen; méthodes, techniques et matériel nouveaux pour l'examen des variétés; base de données informatisée centrale.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)

15. Depuis la dernière session ordinaire du Conseil, le groupe de travail technique sur les plantes potagères s'est réuni à deux reprises, sous la présidence de M. B. Bar - Tel (Israël).

16. Le TWV a tenu sa trente et unième session à Valence (Espagne) du 24 au 28 novembre 1997. Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWV/31/21, il a examiné des projets de principes directeurs d'examen de la mâche (révision), de l'ail, de l'oignon (révision) et de l'échalote, de la rhubarbe (révision) et de la ciboule, qu'il a achevés en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il a également examiné (en partie dans le cadre de sous-groupes qui lui ont rendu compte de leurs travaux) des projets de principes directeurs d'examen du radis d'été, d'automne et d'hiver, du radis de tous les mois, de l'aneth, du poireau, du gombo, du pavot et un nouveau projet de principes directeurs d'examen de l'ail, qu'il a achevés en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Il a par ailleurs abordé ou repris l'examen des questions suivantes :

a) Il s'est félicité des progrès récents accomplis dans l'élaboration d'une base de données informatisée centrale de l'UPOV et de sa mise à jour bimestrielle. Il a assisté à une démonstration de la base de données faite par le Bureau de l'UPOV et a demandé à tous les experts d'étudier le disque et de faire des observations visant à en améliorer l'utilisation dans le domaine des plantes potagères.

b) Il a de nouveau proposé que les documents de l'UPOV soient disponibles sous forme électronique. Il a noté que tous les principes directeurs d'examen seront accessibles sous forme électronique vers la fin de 1997, mais a souligné que d'autres documents importants devraient aussi être accessibles sur l'Internet ou sur disque compact ROM.

c) Il a de nouveau examiné la définition de la plante hors-type proposée au comité par le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA), le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) et le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) et a adopté la définition proposée par le TWA pour les plantes hors-types et celle proposée par le TWO pour les mélanges.

d) Il a pris note du document TWF/28/7 élaboré par des experts de l'Afrique du Sud sur l'harmonisation des termes techniques utilisés dans les principes directeurs d'examen et

pour l'indication des niveaux d'expression des caractères, qui permet de comprendre plus facilement les diverses situations existantes et ainsi d'éviter des formulations différentes pour décrire des situations analogues.

e) Il a pris note des difficultés rencontrées dans l'examen de l'homogénéité des hybrides des plantes potagères à fécondation libre et a proposé d'appliquer le critère d'homogénéité relative dans le cadre de l'examen.

f) Il a pris note de la faible source de variation génétique dans les variétés d'ail en l'absence de reproduction sexuée et demandera conseil au Comité technique.

17. Le TWV a tenu sa trente-deuxième session à Slupia Wielka (Pologne) du 29 juin au 3 juillet 1998. Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé a été publié sous la cote TWV/32/9 Prov., le TWV a examiné des questions restées en suspens en ce qui concerne les principes directeurs d'examen de la mâche (révision) et de la ciboule et a achevé ses travaux (en partie dans le cadre de sous-groupes qui lui ont rendu compte de leurs travaux) sur les projets de principes directeurs d'examen du radis d'été, d'automne et d'hiver, du radis de tous les mois, de l'aneth, du poireau, du gombo, de l'oignon (révision) en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il a par ailleurs abordé ou repris l'examen des questions suivantes :

a) Il a noté l'adoption du document TC/34/5 contenant une version révisée du document relatif à l'examen de l'homogénéité des espèces autogames et des espèces à multiplication végétative.

b) Il a pris note de la nouvelle définition des plantes hors-type.

c) Il a noté que la distribution des listes de variétés à l'examen avait été interrompue parce que ces informations étaient disponibles sur le disque compact ROM de l'UPOV.

d) Il a approuvé le rapport relatif à l'application de l'électrophorèse aux variétés allogames et a convenu que les caractères électrophorétiques ne pouvaient pas être utilisés dans l'examen DHS à titre principal, mais uniquement pour confirmer la distinction établie à l'aide d'autres caractères.

e) Il a recueilli des informations sur l'utilisation de tests de résistance à la maladie pour l'examen DHS, qu'il mettra à jour périodiquement.

f) Il a examiné la façon dont les différents États membres traitent les variétés génétiquement modifiées et il établira une circulaire destinée à la collecte d'informations sur ce sujet.

g) Il a déploré que le Comité technique n'ait pas consulté les groupes de travail techniques qui s'occupent d'horticulture et ait essayé d'imposer l'analyse COY contre l'avis général des phytotechniciens.

h) Il a débattu du sens de l'expression "cycle de végétation similaire" utilisée dans les principes directeurs d'examen et a demandé conseil au Comité technique.

i) Il a débattu et débattera encore du problème de l'utilisation d'échantillons globaux (par exemple pour la teneur en sucre ou en huile essentielle), car cette utilisation rendrait impossible l'examen de l'homogénéité.

j) Étant donné que la dernière session que le Comité technique tiendra avant la session ordinaire du conseil de 1999 aura lieu en mars ou en avril 1999, le TWV a déjà proposé au Comité technique de recommander au conseil d'élire en 1999 Mme Julia Borys (Pologne) à la présidence du TWV.

18. Le TWV tiendra sa trente-troisième session à Hanovre (Allemagne) du 5 au 9 juillet 1999. Au cours de cette session, il examinera ou réexaminera, dans la mesure du temps disponible, les documents de travail concernant les principes directeurs d'examen du basilic, de la fève et de la féverole (révision), du céleri-rave (révision) et du céleri (révision), du chou frisé (révision), du fenouil, de l'artichaut, du raifort sauvage, de la chicorée à café, du chou-rave (révision), de la lentille, du romarin officinal, du chou-navet (révision), du navet, de la chicorée, de la tomate (révision) et de la laitue (révision). Le groupe de travail compte aussi discuter des variétés génétiquement modifiées, des propositions d'examen de la résistance aux maladies et les questions découlant de la session du Comité technique.

Méthodes, techniques et matériel nouveaux pour l'examen des variétés; rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

19. Le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), a tenu sa quatrième session à Cambridge du 11 au 13 mars 1997, sous la présidence de M. Joël Guiard. Au cours de cette session, dont le projet de compte rendu est publié sous la cote BMT/4/21, il a pris note ou a débattu des éléments suivants :

a) De brefs exposés lui ont été présentés sur les résultats de recherches portant sur l'azalée, l'œillet, le maïs, le colza, le pêcher, la pomme de terre, le ray-grass et la tomate.

b) Des explications lui ont été données sur l'intérêt et les limites des méthodes statistiques, notamment en ce qui concerne la similitude, les groupements et les dendrogrammes, et un aperçu des méthodes d'analyse typologique des données relatives aux marqueurs et de l'utilisation de l'analyse de la variance moléculaire (AMOVA) pour l'examen de la distinction lui a été présenté. À cet égard, il a pris note en particulier de l'utilisation à mauvais escient qui est fréquemment faite des dendrogrammes, comme l'ont montré certaines études.

c) Des rapports lui ont été présentés sur la corrélation entre les marqueurs génétiques et les caractères morphologiques, sur le rapport écart génétique-écart morphologique entre variétés, et il a noté que les cas de corrélation entre les caractères morphologiques et les marqueurs génétiques sont peu nombreux.

d) Il a pris note de la confirmation, par les obtenteurs, de leur position à l'égard des profils d'ADN, de l'étude concernant l'utilisation des méthodes d'établissement de profils d'ADN pour des expertises dans le cadre de litiges portant sur la notion de variété essentiellement dérivée et de l'incidence des programmes de sélection dans l'évaluation des

degrés de parenté variétale. L'appréciation de cette notion n'est pas réputée relever des autorités nationales, bien que les tribunaux puissent solliciter leur avis dans le domaine technique.

e) Des opinions très contradictoires ont été exprimées sur la possibilité d'utiliser les profils d'ADN pour procéder au tri préalable à l'examen DHS. De nouvelles discussions seront nécessaires pour rapprocher les points de vue.

f) Le problème majeur demeure la vérification et le contrôle de l'homogénéité des caractères obtenus à partir de marqueurs biochimiques ou moléculaires. Les experts devront s'attacher à résoudre ce problème lors de la prochaine session.

g) Au cours des débats qui ont porté sur les conséquences que pourrait avoir l'utilisation des méthodes d'établissement de profils d'ADN aux fins de l'examen DHS, le secrétaire général adjoint de l'UPOV a présenté des définitions, élaborées par le Comité administratif et juridique, concernant l'interprétation des articles premier, 7 et 14.5)b) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a été demandé une étude détaillée des actes de la conférence diplomatique de 1991 et de ses travaux préparatoires afin de vérifier si les interprétations du CAJ sont fondées.

20. Le BMT tiendra sa cinquième session à Beltsville (États-Unis d'Amérique) du 28 au 30 septembre 1998. Les débats devraient porter sur les questions suivantes : a) brève présentation des résultats et du suivi des travaux de recherche menés sur différentes espèces; b) analyse de variance à l'intérieur des variétés; c) analyse de variance entre variétés; d) méthodes statistiques : intervalles de confiance et précision des estimations d'écart; solutions de substitution aux dendrogrammes; perfectionnement de l'analyse de variance moléculaire (AMOVA) aux fins de l'examen de la distinction et de l'homogénéité; association de renseignements provenant de divers types de données (AFLP, SSR, données morphologiques, etc.); e) opinion des obtenteurs sur l'établissement des profils d'ADN; f) recours aux méthodes d'établissement de profils d'ADN pour des expertises dans le cadre de litiges portant sur la notion de variété essentiellement dérivée; g) utilisation des profils d'ADN pour procéder au tri préalable à l'examen DHS; h) conséquences d'une éventuelle utilisation des méthodes d'établissement de profils d'ADN aux fins de l'examen DHS; i) définition de la notion de variété; j) programme de travail du BMT (date et lieu de la prochaine session le cas échéant).

21. *Le Conseil est prié*

i) de prendre note des informations ci-dessus et du programme du Comité technique et des groupes de travail techniques et de les approuver;

ii) de se prononcer sur la proposition du Comité technique (paragraphe 2.i)) d'élire respectivement Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud) et M. Raimundo Lavignolle (Argentine) à la présidence et à la vice-présidence du Comité technique;

iii) de se prononcer sur la proposition du TWA (paragraphe 7) d'élire Mme Françoise Blouet (France) à la présidence du TWA pour les quatre années à venir.

iv) de se prononcer sur la proposition du BMT concernant la poursuite de ses travaux qui figure au paragraphe 2.k) et, éventuellement, sur sa proposition d'élection d'un nouveau président qui doit faire l'objet d'un rapport verbal ou d'un addendum au présent document.

[Fin du document]